



Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale

Paris, le 8 février 2011

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à attirer votre attention, au travers de cette lettre ouverte, sur les conséquences néfastes pour nos territoires et leurs habitants de la politique menée par le gouvernement en matière d'éducation nationale.

Les répercussions sont particulièrement dramatiques aujourd'hui en Creuse où l'insuffisance du nombre de remplaçants dans le premier degré se fait cruellement sentir. Cela se traduit par de nombreuses heures d'enseignement non assurées, des élèves répartis dans d'autres classes, des enseignants enlevés à leur classe pour faire face à une situation plus critique ailleurs, des remplaçants déjà affectés à une classe appelés sur une autre, etc...

La Souterraine, Bourganeuf, Aubusson, Saint-Agnant de Versillat, Lépaud, Budelière, Genouillac, Chénéraillles, Ahun, Lavaveix, Boussac, Felletin..., la liste des écoles creusoises confrontées à cette situation depuis la rentrée s'allonge de jour en jour.

Pour répondre aux attentes, les représentants de l'Etat se trouvent eux-mêmes dans une situation invraisemblable, leur seule marge de manœuvre se limitant à « l'organisation ». Mais, quelles que soient leur compétence et leur bonne volonté, ils ne pourront pas trouver de solutions satisfaisantes tant que les moyens mis à leur disposition ne seront pas adaptés aux besoins.

Certes le taux d'encadrement de nos classes est sans doute meilleur que celui des ZEP, comme l'affirment vos services, mais cet argument ne peut nous satisfaire car il ne tient pas compte ni des réalités géographiques de nos zones rurales ni des difficultés sociales auxquelles sont confrontées de nombreuses familles.

A l'heure où la France chute brutalement dans les enquêtes internationales (PISA), où la proportion des élèves en grande difficulté de lecture et en mathématiques augmente, où près de 150 000 jeunes par an sortent du système scolaire sans qualification ni diplômes, les choix opérés par le gouvernement suscitent l'incompréhension.

Renée NICOUX
J-Jacques LOZACH
Sénateurs
de la Creuse

Michel VERGNIER
Député de la Creuse

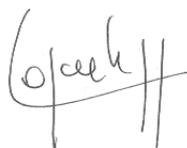
Depuis la dernière élection présidentielle, 66 000 postes ont été supprimés. Le vote du budget 2011 par la majorité a entériné la suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale (dont 9 000 dans le 1^{er} degré). Cette logique purement comptable de réduction du nombre de fonctionnaires et notamment le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite aboutit à une dégradation alarmante du fonctionnement des écoles et aggrave les inégalités sociales.

Face à ce constat, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître les dispositions que vous envisagez de prendre pour répondre aux besoins de nos territoires, des enfants qui y vivent, et en particulier pour que toutes les heures d'enseignement puissent être assurées et répondre ainsi au défi de la qualité de l'enseignement tel que vous le proposez vous-même.

Vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.



Renée NICOUX



Jean-Jacques LOZACH



Michel VERGNIER

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP